


**les petits frères des Pauvres**  
33 et 64, av. Parmentier  
75011 Paris  
Tél : 01 49 23 13 00

[www.petitsfreres.asso.fr](http://www.petitsfreres.asso.fr)



### 2004-2009

- **PROJET ASSOCIATIF** DES PETITS **FRÈRES** DES **PAUVRES**
- **CHARTRE** DE L'ASSOCIATION

 Allemagne - Canada - Espagne - Etats-Unis - **France** - Irlande - Mexique - Pologne - Suisse



**ENSEMBLE VERS  
LES PLUS PAUVRES**



## I PRÉAMBULE

L'association des petits frères des Pauvres a été créée en 1946 par Armand Marquiset pour se mettre au service des personnes les plus pauvres. En 1998, elle s'est dotée en complément de ses statuts d'une Charte qui affirme ses valeurs, présente ses missions, son action et le pacte associatif qui engage ses membres.

Les petits frères des Pauvres vivent d'une utopie, celle d'une société vraiment fraternelle et solidaire reconnaissant la place irremplaçable des personnes âgées dans l'équilibre social.

Or celles-ci sont de plus en plus nombreuses à vivre dans la solitude, souffrent de pauvreté, de précarité et d'exclusion.

Elles se sentent atteintes dans leur dignité. La rupture des liens entre les générations est une perte pour tous qui met en danger l'avenir de notre société. Voilà pourquoi l'accompagnement fraternel des petits frères des Pauvres, décrit dans la Charte, privilégie les relations de personne à personne indispensables à une vie sociale.

Le projet associatif 2004-2009 définit les priorités que les petits frères des Pauvres se donnent aujourd'hui. Il résulte d'une démarche participative. Il permet à tous les acteurs de s'interroger sur la pertinence des réponses qu'ils apportent et d'élargir leurs perspectives aux besoins d'une société qui génère toujours de nouvelles formes de souffrances. Il sert de repère pour la poursuite d'une dynamique associative vivante et cohérente.

L'association des petits frères des Pauvres partage ses valeurs et ses missions avec la Fédération des Amis des petits frères, l'Association de Gestion des Etablissements, la Fondation des petits frères des Pauvres, le fonds logement Bersabée, l'association Champ-Marie, le Centre de Rencontre des Générations.

L'action des petits frères des Pauvres se veut internationale depuis l'origine. L'association est aujourd'hui particulièrement attentive à se déployer dans une Europe qui se construit et s'élargit.

## II ENSEMBLE, S'ADAPTER À UN MONDE QUI CHANGE

Ensemble, bénévoles et salariés ont vocation à mettre en œuvre le projet collectif en s'appuyant sur une vie associative forte. Ils agissent de façon complémentaire et cette synergie, qui favorise la créativité, contribue à l'épanouissement personnel de chacun dans la participation à l'œuvre commune.

### FACE AUX SITUATIONS COMPLEXES...

Les petits frères des Pauvres constatent que l'allongement de la durée de la vie et l'individualisation de la société produisent des situations de plus en plus difficiles à vivre pour les personnes les plus pauvres, leurs familles et leurs entourages.

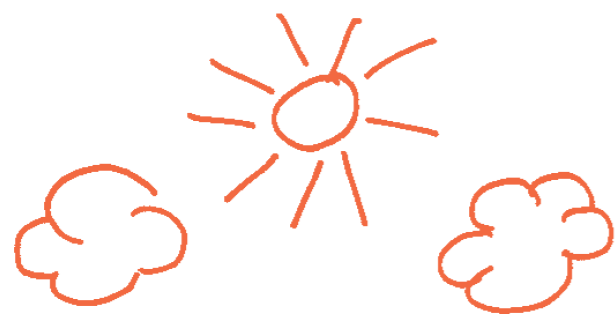
Les détresses et les souffrances prennent des formes diverses selon les lieux et les moments. Les sollicitations se multiplient.

L'association se doit de réagir, de rechercher en permanence et d'innover.

### ...AUX DÉTRESSES CACHÉES...

L'enfermement sur soi, l'assignation dans des hébergements collectifs ou dans des lieux non-choisis et la discrimination rendent invisibles les personnes qui souffrent le plus. Les personnes isolées du très grand âge, de plus en plus nombreuses, sont particulièrement vulnérables. Le drame dû à la canicule de l'été 2003 l'a suffisamment montré ! Il oblige la société à en prendre conscience.

[ Aller au devant de ces détresses cachées est un devoir d'humanité. ]



### ...PERSONNE NE PEUT AGIR SEUL...

Les professionnels du champ sanitaire et social et les bénévoles commencent à reconnaître la nécessité de se considérer mutuellement comme de vrais partenaires.

Les niveaux de décisions politiques et financières de l'action sociale changent avec la décentralisation et la construction européenne.

L'association doit s'adapter à ces nouvelles organisations et trouver les collaborations pertinentes.

### ...ET LAISSER S'INSTALLER L'INDIFFÉRENCE !

Les petits frères constatent les peurs, les dénis, les dévalorisations qui sont à l'œuvre, le silence et le dénuement des personnes et des institutions.

Ils sont témoins de situations inacceptables qui appellent une réaction de toute la société et veulent faire entendre ce que les personnes accompagnées, leurs entourages, les acteurs bénévoles et professionnels ont à dire.

L'association veut promouvoir une société pour tous les âges et diffuser un message de fraternité.

## III LES PRIORITES DE L'ASSOCIATION

L'accompagnement est un mode d'être avec l'autre, il fonde l'esprit qui inspire et anime le projet.

### 1 ACCOMPAGNER LES PERSONNES LES PLUS PAUVRES

L'association va au devant des personnes les plus pauvres de plus de 50 ans qui n'ont pas les moyens de se faire connaître...

• Elle vise à élargir son action à des personnes dans des situations aiguës de souffrance et d'exclusion,

**Par exemple :** personnes atteintes de maladie grave, en fin de vie et incarcérées, sans domicile fixe, migrants âgés, demandeurs d'asile, vivant dans les quartiers les plus défavorisés des zones urbaines, etc.

• collabore avec les voisinages, les réseaux de proximité, les partenaires professionnels et associatifs pour repérer les besoins,

• met à leur disposition un numéro AZUR national d'écoute.

...donne la priorité à ceux qui en ont le plus besoin...

• Elle affine son évaluation des situations d'isolement et de pauvreté,

• détermine la pertinence de l'ensemble de ses actions au regard des priorités par des évaluations régulières, basées sur des indicateurs qualitatifs et quantitatifs,

• développe, arrête ou crée des programmes d'action,

• rationalise l'organisation pour utiliser au maximum les ressources pour développer l'action.

...prend en considération la personne dans toutes ses dimensions.

• Elle valorise les personnes

accompagnées comme acteurs de leur propre vie et citoyens dans la société,

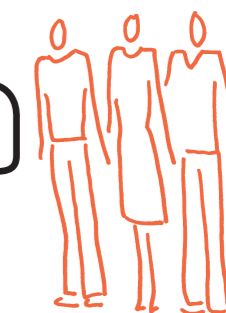
• offre un accompagnement adapté et des services qui répondent à la variété des situations,

**Par exemple :** visites à domicile ou en hébergement collectif, accueil, veille et suivi téléphonique, actions de prévention, hébergement et relogement, soutien administratif, conseil et orientation, animations dans des lieux de vie, loisirs, vacances, etc.

• incite les équipes confrontées à des situations difficiles à recourir à des personnes ayant un savoir-faire dans les domaines concernés,

**Par exemple :** logement, habitat, accès aux droits, soins palliatifs, maladie d'Alzheimer, différences culturelles, maltraitance, dépendance, tutelles, défense du statut d'usager, etc.

• met à la disposition des équipes engagées dans des situations complexes un guide des procédures d'alerte, une méthode d'analyse et une démarche de prise de décision éthique.





## 2 EVOLUER AVEC LA SOCIETE

L'association initie des projets nouveaux...

- Elle favorise et permet les expériences innovantes.

...met en place une organisation par projets...

- Elle crée des groupes de bénévoles et de professionnels issus de différentes implantations, choisis en fonction de leurs compétences pour une mission déterminée.

...veut agir avec les acteurs de la vie publique.

- Elle désigne un représentant à chaque niveau quand c'est nécessaire

(communes, départements, régions, Etat, Union Européenne...),

- recherche des subventions et des fonds publics en cohérence avec ses objectifs et sa volonté d'innover.

## 3 MOBILISER, SOUTENIR ET VALORISER LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'association souhaite offrir à chaque bénévole une fonction qui réponde à ses attentes et ses compétences et pour laquelle il accepte de s'engager et de se former...

- Elle diversifie et intensifie le recrutement des bénévoles en fonction des actions à mener,
- ouvre des moyens nationaux de recrutement (numéro INDIGO, site Web...),

- développe la formation des bénévoles pour leur permettre de jouer un rôle moteur dans l'action et les responsabilités associatives,
- formalise un soutien des bénévoles adapté à leur mode d'implication,

Par exemple : groupes de paroles, réunions d'équipes, transmissions...

- clarifie le statut des acteurs bénévoles :
  - Statuts internes à l'association : associé, bénévole régulier, bénévole ponctuel, bénévole "à l'année"...
  - Positionnement de l'association au regard des statuts du bénévolat et du volontariat en France et en Europe.
  - Statut légal de "personne de confiance" (selon la loi relative aux droits des malades).
- clarifie les missions des bénévoles élus.

...renforce et valorise les compétences des salariés en ajustant leurs rôles à l'évolution du public accompagné et des formes de bénévolat...

- Elle met en place une politique de formation en valorisant les savoir-faire des petits frères,
- met en application une grille de classification et de rémunération pour clarifier la position et le rôle des acteurs salariés,
- développe des outils de transmission du savoir, particulièrement dans les lieux d'action,
- utilise le soutien des seniors.

...collabore avec l'entourage des personnes accompagnées...

- Elle le considère comme partenaire essentiel de l'accompagnement,
- s'efforce de soutenir les "aidants" familiaux et professionnels.

...mobilise des partenaires pour l'action, la réflexion et le développement de projets...

- Elle agit en complémentarité et partage les savoir-faire,
- co-anime et co-finance des projets,
- participe aux instances et dispositifs pertinents,
- favorise les échanges de pratiques au sein du réseau international des petits frères des Pauvres.

...recherche de nouveaux donateurs et testateurs.

- Elle diversifie ses réseaux de donateurs,
- articule étroitement ses projets d'action avec la recherche de fonds,
- communique de façon approfondie sur ses activités.

## 4 CONTRIBUER A SENSIBILISER L'OPINION PUBLIQUE

L'association alerte et témoigne...

- Elle se fait connaître et témoigne de son action auprès du grand public,
- se positionne comme expert en matière d'accompagnement,
- joue un rôle de veille sociale et participe aux réseaux qui partagent cette mission,
- élabore une parole associative et la diffuse.

...donne à entendre la parole des personnes vulnérables.

- Elle sollicite leur participation active aux événements publics qu'elle organise,
- incite les entourages à témoigner,
- fait du 1er octobre (journée internationale des personnes âgées) une journée marquante pour l'opinion publique.



# CHARTRE DE L'ASSOCIATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Adoptée par l'Assemblée  
Générale du 20 juin 1998  
en complément aux Statuts  
et au Règlement Intérieur



## LES VALEURS

Depuis l'élan donné par Armand Marquiset en 1946, l'action des petits frères des Pauvres s'inspire, partout où elle est vécue, de valeurs fondamentales : la valeur unique et irremplaçable de chaque personne humaine, la dignité de tout homme et de toute femme, quels que soient leur origine, leur situation et leur état physique, psychique ou social, la liberté fondamentale de chacun, la fraternité et la fidélité.

## LA MISSION

### Rassembler

L'association permet à des hommes et des femmes – bénévoles, salariés, donateurs – de partager ces valeurs et de les vivre. Les petits frères des Pauvres accompagnent des personnes souffrant d'isolement, de pauvreté

matérielle, de précarités multiples. Ils interviennent aujourd'hui en priorité auprès des personnes âgées de plus de cinquante ans.

### Vivre une relation fraternelle

La fraternité nous engage à renouer inlassablement, par des actions concrètes, les liens de solidarité qui sont rompus ou distendus. La relation fraternelle est au cœur même de la mission des petits frères des Pauvres. En s'ouvrant sans cesse sur les autres, elle concilie l'approche individuelle et la dimension collective.

### Rechercher la qualité de vie

En offrant "des fleurs avant le pain", les petits frères des Pauvres privilégient la qualité de la relation qui permet tout autant de partager épreuves et joies que de chercher ensemble les solutions aux problèmes rencontrés.

### Alerter

L'histoire partagée avec les personnes en difficulté fonde la responsabilité de l'association. Elle nous incite à changer de regard et d'attitude. Elle nous confère le devoir de témoigner des situations inacceptables rencontrées, de proposer des réponses et d'alerter sur la nécessité d'agir. Elle nous impose une vigilance constante, une démarche de recherche et d'innovation dans la société.

## L'ACTION

Les petits frères des Pauvres s'engagent dans une relation d'accompagnement avec les personnes qu'ils veulent aider.

### Accompagner

C'est reconnaître la personne et l'accepter dans ce qu'elle a d'unique, la respecter dans sa dignité, son intimité,

sa part de mystère. C'est être son interlocuteur et son témoin. C'est valoriser ce qu'elle vit et l'aider à découvrir ses potentiels enfouis, lui permettre d'exprimer ses désirs et ses aspirations profondes.

C'est marcher à ses côtés en respectant son évolution et son rythme propre, s'ajuster constamment à ses besoins. C'est l'aider à se prendre en charge, la laisser libre dans ses choix. C'est la considérer comme un être toujours en devenir.

### Agir collectivement

L'accompagnement est un projet collectif qui engage dans la durée un travail d'équipe entre bénévoles et salariés au sein de l'association.

L'accompagnement est un projet ouvert qui cherche à associer l'entourage familial, les réseaux amicaux et le voisinage des personnes. L'accompagnement est un projet concerté avec les partenaires professionnels, dans un esprit de complémentarité.

### Témoigner

L'accompagnement fraternel nous engage, ensemble et personnellement, dans une dynamique de mémoire et de transmission. Ceci nous conduit à favoriser et à soutenir l'expression des personnes accompagnées elles-mêmes.

Ceci nous donne le droit et le devoir de témoigner de ce que nous vivons, dans nos milieux de vie, dans le réseau associatif, face aux responsables politiques et à l'opinion publique.

Témoigner par nos actions et par les projets que nous élaborons en commun. Témoigner par des prises de positions institutionnelles.

## LE PACTE ASSOCIATIF

Pour mettre en œuvre la relation d'accompagnement fraternel,

### Le bénévole s'engage à :

- respecter cette chartre dans le cadre de sa mission,

- participer à la vie de l'association et remplir les engagements librement consentis,

- travailler en équipe,

- accepter de se former pour mieux remplir les fonctions qui lui sont confiées,

- observer avec discernement les règles de la confidentialité.

### Le salarié s'engage à :

- respecter cette chartre dans le cadre de son contrat de travail.

### L'association s'engage à :

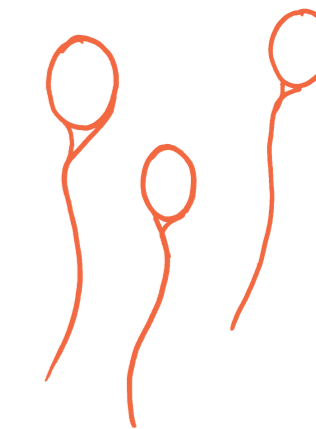
- recruter et orienter les bénévoles en fonction de leurs désirs et de leurs compétences,

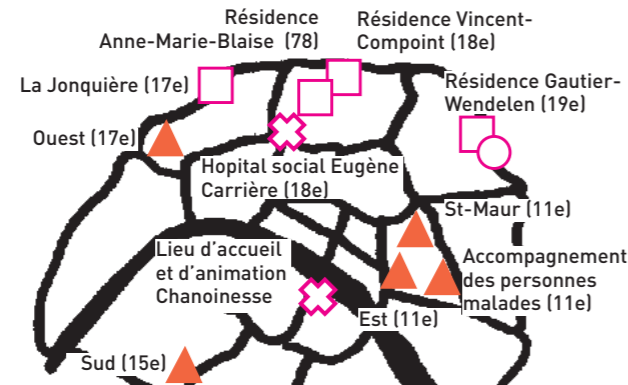
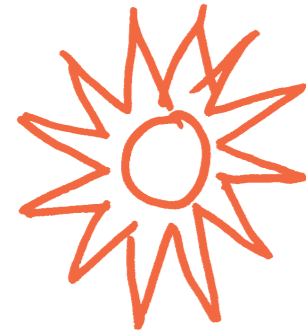
- définir les rôles de chacun et coordonner les actions,

- apporter les soutiens nécessaires et proposer les formations adaptées,

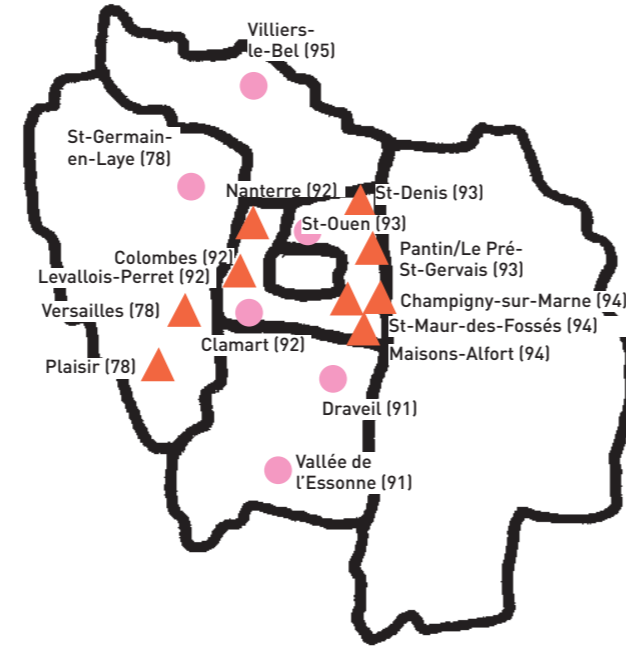
- valoriser l'expérience de tous et favoriser les échanges,

- organiser l'évaluation régulière des actions et les adapter à l'évolution des besoins.





## NOTRE RÉSEAU ASSOCIATIF



- ▲ Antennes de la Fraternité Banlieue
- Associations locales de la Fédération des Amis des petits frères des Pauvres
- Hébergement prolongé
- Hébergement temporaire
- ⊠ Hébergement transitoire



- ▲ Fraternités
- ▲ Antennes
- Associations locales de la Fédération des Amis des petits frères des Pauvres
- △ Maisons de vacances
- Hébergement prolongé
- Hébergement temporaire
- ⊠ Hébergement transitoire

